



Amiens, le 31 juillet 2015

## Communiqué de presse

# Sécurité routière

## Bilan de l'accidentalité dans la Somme

### 1<sup>er</sup> semestre 2015



#### **Un bilan encourageant mais toujours fragile**

L'accidentalité du premier semestre 2015 dans le département de la Somme est caractérisée par une baisse significative du nombre d'accidents, de tués et de blessés.

En effet, le département a connu une baisse de 17% du nombre d'accidents, avec 182 accidents contre 220 à la même période en 2014.

Le nombre de personnes tuées est en baisse de 58%, 10 personnes ont été tuées sur la période alors que 24 personnes l'avaient été en 2014.

Le nombre de blessés a également diminué au cours du 1<sup>er</sup> semestre, passant de 272 à 228, soit une baisse de 16%.

Parmi ces blessés, 96 ont été hospitalisés, soit 42% des blessés (contre 38% des blessés en 2014).

Ce bilan encourageant nécessite le maintien d'une mobilisation accrue de l'ensemble des acteurs de la sécurité routière afin de poursuivre cette baisse.

En effet, le début du second semestre affiche une tendance moins favorable. 4 personnes ont perdu la vie sur les routes au cours du mois de juillet, dépassant le nombre de tués constaté durant toute la période estivale de 2014. Aucun relâchement des comportements ne peut être accepté. La vigilance de tous les usagers sur la route est le premier facteur de sécurité.

#### **Baisse des accidents chez les deux roues motorisés**

Les usagers de véhicules légers restent les premières victimes de la route : 70% des tués et 58% des blessés du premier semestre étaient usagers d'un véhicule léger.

On constate une baisse significative des accidents de deux roues motorisés (-22% d'accidents), tant parmi les motos que les cyclomoteurs. Cependant, on déplore au cours du premier semestre 3 décès de conducteurs de deux roues motorisés, soit 30% des victimes de la route sur cette période.

La part des piétons et des cyclistes parmi les victimes blessées est stable (16% des blessés étaient piétons et 5% étaient cyclistes).

Cette période n'enregistre pas de victime piétonne ou cycliste décédée alors que 3 piétons étaient décédés au cours de la même période en 2014.

### **Les jeunes restent sur-représentés parmi les victimes de la route**

La tranche d'âge 25-44 ans est la plus représentée parmi les victimes. 33% des blessés et 60% des tués avaient entre 25 et 44 ans (contre 29% des tués au cours du premier semestre en 2014).

Les jeunes restent particulièrement touchés et sont sur-représentés par rapport à leur part dans la population. En effet, 3 jeunes de moins de 25 ans ont été tués au cours du premier semestre 2015 et cette catégorie représente 43% des blessés alors qu'elle n'en représentait que 32% au cours du premier semestre 2014.

### **Les accidents diminuent à Amiens mais impliquent toujours fortement les piétons**

La ville d'Amiens concentre 38% des accidents du département. La baisse des accidents sur Amiens (-29%) participe significativement à la baisse générale du nombre d'accidents. On note cependant qu'un tiers des accidents qui ont lieu à Amiens impliquent un piéton. D'ailleurs, 64% des piétons blessés du département l'ont été à Amiens.

### **Le refus de priorité reste la première cause d'accident corporel dans le département**

Les causes des 9 accidents mortels du premier semestre sont assez disparates.

En revanche, concernant les accidents corporels, un défaut de priorité (refus de priorité ou non respect d'un feu) reste la première cause d'accident, avec plus d'un accident sur quatre. La part de cette cause dans les accidents corporels est en augmentation puisqu'elle représentait moins de 17% des accidents sur la même période en 2014.

Le défaut de maîtrise du véhicule est quant à lui à l'origine d'un accident sur cinq, et en baisse (un accident sur quatre en 2014). La vitesse excessive est la cause de 14% des accidents.